



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITE DES PECHES CONTINENTALES POUR L'AFRIQUE

Douzième Session

Yaoundé, Cameroun, 2-5 décembre 2002

Rapport d'activités du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (GCP/INT/735/UK)

INTRODUCTION

1. En 2002, le Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (GCP/INT/735/UK) s'est engagé dans l'identification et la formulation de trois Projets Pilotes: "Amélioration de l'environnement politique et institutionnel pour l'élaboration de systèmes de cogestion dans les eaux continentales", "Questions relatives aux moyens d'existence dans le secteur après capture" et "Aménagement participatif des pêcheries côtières".

2. Au cours de cet exercice, le PMEDP a suivi un processus entièrement participatif puisque les thèmes et les pays prenant part aux 3 Projets Pilotes ont été sélectionnés par les 25 pays participant au Programme. Ainsi, ce sont donc les pays suivants qui mettront en œuvre les Projets Pilotes:

- Amélioration des politiques et des institutions pour la cogestion dans les eaux continentales: Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Mali
- Questions liées aux moyens d'existence dans le secteur après capture: Cameroun, Tchad, Gambie et Sénégal
- Aménagement participatif des pêcheries côtières: Congo, Gabon, Guinée et Mauritanie

3. Le premier projet a été approuvé par le Comité Directeur du PMEDP en juillet 2002 et a démarré en novembre 2002. La formulation du deuxième et du troisième a commencé en octobre et novembre 2002 et leur approbation est attendue pour début 2003.

4. Les principales activités du PMEDP entreprises durant l'intersession dans les pêcheries continentales¹ dans le cadre des 7 Résultats du cadre logique du PMEDP sont brièvement présentées ci-après.

Résultat 1. Les plans et politiques halieutiques nationaux sont améliorés à travers l'adoption de principes pertinents du Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR), et la planification nationale de la réduction de la pauvreté tient compte des besoins des communautés de pêche

5. En 2001, les Unités de Coordination Nationales (UCN) du Sénégal et du Ghana ont réalisé dans leurs pays respectifs la cartographie des Politiques, Institutions et processus (PIP) clés qui influent sur les moyens d'existence dans la pêche en utilisant l'Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED). Chacune d'elles était appuyée par une équipe nationale coordonnée par un 'facilitateur' national, un consultant international et de fréquentes missions d'assistance de l'Unité de Support Régionale (USR). De plus, un consultant national a été recruté au Ghana pour évaluer la contribution de la pêche artisanale aux économies nationales et locales. Les avant-projets de rapports nationaux ont été débattus lors de séminaires nationaux et les rapports définitifs l'ont été au cours de trois ateliers sous-régionaux sur les PIP.

6. L'activité a contribué au renforcement des capacités des UCN en utilisant l'AMED et le CCPR pour analyser l'impact des PIP clés sur les moyens d'existence dans la pêche. Elle a également fait prendre conscience de la nécessité d'initier dans chaque pays un processus d'ajustement des politiques et institutions en vue d'améliorer les moyens d'existence des pêcheurs.

7. Des activités de suivi sont entreprises au Ghana et au Sénégal à travers des projets communautaires et d'appui institutionnel. Après les ateliers sous-régionaux, le Congo et le Niger ont demandé l'assistance du PMEDP pour analyser leurs politiques et leurs institutions. Au Niger, le Programme se concentrera sur les organisations socioprofessionnelles et leur participation à l'élaboration de politiques. Au Congo, il s'occupera du fonctionnement du Conseil Consultatif National pour la Pêche.

8. Un avant-projet de directives sur les aspects méthodologiques des études réalisées sur les PIP en utilisant l'AMED a été finalisé. La traduction en anglais et la diffusion pour recueillir des commentaires se feront pendant le quatrième trimestre. Ces directives seront utilisées avec d'autres références pour préparer une brochure qui servira à renforcer les capacités des UCN dans la planification basée sur l'AMED. La brochure mettra particulièrement l'accent sur les principes directeurs de l'AMED et la façon de les appliquer à la planification. Quelques exemples concrets d'activités passées du PMEDP illustreront le texte.

¹ Une communication sur les activités du PMEDP relatives à la pêche maritime a été présentée à la 16^e Session du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est de la FAO (COPACE), du 15 au 17 octobre 2002 à Ténériffe, en Espagne.

9. Aujourd'hui, la réduction de la pauvreté n'est plus considérée comme une problématique exclusivement économique, mais comme une question ayant aussi des dimensions humaine, sociale, écologique, culturelle, politique et institutionnelle. C'est pourquoi l'AMED est particulièrement appropriée car elle explore les priorités propres des pauvres, facilite l'analyse transectorielle et examine les liens entre les niveaux micro, meso et macro. Dans ce contexte, le PMEDP et le Centre pour l'Economie et la Gestion des Ressources Aquatiques (CEMARE) de l'Université de Portsmouth (Royaume-Uni) ont organisé deux ateliers en 2001 sur le thème: "La pêche artisanale, la pauvreté et le Code de Conduite pour une Pêche Responsable".

10. Ces ateliers ont réuni des représentants des 25 pays participant au PMEDP qui ont examiné les principaux facteurs qui influent sur la pauvreté et la vulnérabilité à la pauvreté des communautés de pêche dans la région, dans le cadre de l'AMED et du CCPR. Ces ateliers ont également donné l'occasion de souligner la nécessité de forger des liens plus étroits et des partenariats entre diverses institutions à tous les niveaux et les communautés de pêche, dans le but de promouvoir le développement économique et de réduire la pauvreté.

11. Le Programme a entrepris une analyse initiale des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de la région par rapport à la pêche artisanale. Cette analyse reposait sur les informations obtenues des UCN. Onze pays sélectionnés ont pris part à une réunion sur "Intégration de la pêche dans la planification de la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest" en novembre 2002, pour discuter des liens, forces, faiblesses et opportunités réels et potentiels pour réduire la pauvreté dans la pêche artisanale par le biais des DSRP. Afin de renforcer les liens entre les administrations des pêches et les DSRP, chaque délégation nationale était constituée de deux personnes: une personne directement impliquée dans les programmes nationaux de réduction de la pauvreté et l'autre travaillant dans l'administration des pêches et impliquée dans la planification halieutique.

12. Pendant la période sous revue, des activités nationales visant à renforcer la visibilité du secteur pêche dans les programmes nationaux de réduction de la pauvreté ont été réalisées en Guinée, en Sierra Leone, en Gambie, en Angola et au Mali.

13. Un atelier s'est tenu en juin 2002 pour discuter et valider les résultats, conclusions et recommandations d'une étude réalisée dans six pays (Mauritanie, Sénégal, Mali, Guinée, Nigeria et Cameroun) sur la contribution de la recherche halieutique à l'amélioration des moyens d'existence des communautés de pêche artisanale d'Afrique de l'Ouest. Il a abouti à la rédaction de Notes à l'intention des décideurs résumant: le contexte de l'étude, les enseignements clés et les actions pouvant permettre d'améliorer la contribution de la recherche à la réduction de la pauvreté.

14. L'étude a révélé la diversité des moyens d'existence découlant de la pêche artisanale dans la région, l'importance de ce secteur pour les économies nationale et locale ainsi que le rôle réel et potentiel de la recherche halieutique participative à

tous les niveaux, notamment: influencer les politiques et institutions nationales, générer des connaissances utiles pour améliorer localement les moyens d'existence et réduire la pauvreté, et enfin formuler des recommandations pour des projets et des programmes de développement. Toutefois, il a été souligné que la recherche a souvent besoin d'un soutien financier et institutionnel spécial pour remplir ces fonctions, que les motivations pour les chercheurs doivent parfois être adaptées, que de nouveaux partenariats s'imposent et qu'il est nécessaire d'encourager le changement institutionnel au sein des instituts de recherche.

15. Un Comité Consultatif Conjoint PMEDP/FAO sur la Recherche Halieutique travaillant sur le thème "Pauvreté dans la pêche artisanale: promouvoir la contribution de l'AMED et du CCPR à la réduction de la pauvreté" a été mis sur pied à Rome en 2002. Un séminaire de suivi a eu lieu en septembre 2002. Les recommandations de ce groupe de travail guideront les futures activités du PMEDP, avec une référence spécifique aux profils de pauvreté et à la pêche dans les DSRP.

16. Une "Etude de l'évaluation juridique des pêches" de même que des études pilotes au Ghana et en Côte d'Ivoire ont commencé en 2002. L'évaluation a pour objectif immédiat d'établir dans quelle mesure l'application des lois et règlements et des règles informelles pour les pêches continentale et côtière produit les résultats attendus par les parties prenantes et par ceux qui les ont encadrées. Cette activité de nature normative relève de la responsabilité du siège de la FAO.

Résultat 2. Les capacités des communautés et de leurs partenaires à participer à la planification et à l'aménagement sont renforcées pour des moyens d'existence améliorés

17. En 2001, le PMEDP a produit un manuel de formation basé sur les résultats d'une consultation précédente sur l'évaluation des besoins en formation des UCN et des ONG. Le manuel se concentre sur les techniques d'éducation des adultes, l'AMED, le développement organisationnel, le renforcement institutionnel, l'analyse genre, le cycle de projet PMEDP, les techniques de formation et d'encadrement, les approches communautaires, les méthodes participatives et la formulation de petits projets. Le manuel a été testé avec succès au cours d'un stage de formation de deux semaines réunissant 26 participants venus des cinq pays anglophones du PMEDP. Le manuel a été révisé et traduit en français et en portugais, puis distribué aux UCN. Trois stages ont été organisés par la suite en 2001 pour les pays francophones et lusophones.

18. Une séance de formation de 5 jours sur le manuel s'est tenue en 2002 dans la plupart des pays participants. Les rapports et les plans de formation pour 2003 ont été réceptionnés et examinés au cours d'un atelier de consolidation en juillet 2002. L'atelier a recommandé d'utiliser le manuel, tel qu'il se présente actuellement dans la forme et le fond, pour former le personnel de terrain en 2003.

19. En collaboration avec divers partenaires, notamment des gouvernements, des ONG², des organisations sous-régionales, des femmes impliquées dans le secteur post-capture, un atelier sous-régional et une Foire Halieutique sur la transformation artisanale et la commercialisation du poisson ont eu lieu en juin 2001 à Dakar, au Sénégal. Y ont participé des représentants de groupements féminins, de gouvernements, d'ONG et des personnes venus de 13 pays, dont 11 du PMEDP. Au cours de la foire halieutique, plusieurs pratiques améliorées de transformation du poisson ont retenu l'attention des groupements féminins qui ont sollicité une formation dans des techniques et méthodes post-capture spécifiques.

20. De 1999 à 2001, le Cameroun, le Nigeria et la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ont été associés à un projet de recherche-développement financé par la Commission Européenne (CE) et exécuté par le CEMARE et intitulé "Développement durable de la pêche continentale africaine: une étude régionale des options politiques et des mécanismes de formulation de politiques pour le Bassin du Lac Tchad" qui a mis l'accent sur la collecte et l'analyse d'informations en vue d'éclairer la prise de décisions politiques. Au cours d'un atelier de clôture de projet tenu en octobre 2001, ces pays participants ont demandé au PMEDP de soutenir une proposition intitulée "Le Forum des pêches du Bassin du Lac Tchad" qui s'inspirerait de l'expérience positive du précédent projet. La proposition a été approuvée pour un projet d'appui institutionnel qui réunirait le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, le Niger et le Nigeria.

21. La conception du projet repose principalement sur la création du Forum des Pêches du Bassin du Lac Tchad (FP-BLT). L'activité centrale du projet sera l'organisation et la tenue de réunions régulières tant au niveau local (dans chaque pays simultanément) qu'au niveau régional (dans un pays à la fois). Les réunions encourageraient la participation de divers acteurs (primaires, secondaires, externes) pour identifier et discuter de questions importantes concernant le développement de la pêche dans le BLT. Le FP-BLT se concentrerait initialement sur trois activités principales: (a) la promotion d'une meilleure compréhension du système des pêches du Bassin du Tchad; (b) l'amélioration des échanges d'informations entre les acteurs; (c) l'organisation améliorée des groupes d'acteurs. Une première réunion a eu lieu en juillet 2002 à Yaoundé, au Cameroun, entre les cinq UCN pour organiser le travail.

22. Les préparatifs sont en cours avec les autorités nigérianes compétentes pour l'éventuelle conception et inclusion d'un cours de formation en AMED/CCPR, sanctionné par deux types de certificats conformes au programme du Nigerian Institute for Freshwater Fisheries Resources (NIFFR) – Institut des ressources halieutiques d'eau douce du Nigeria. D'autres institutions de formation telles que l'ONG INADES et le centre de formation halieutique du Gabon sont intéressées par ces possibilités.

23. Des échanges ont eu lieu avec les UCN du Congo et de la République Démocratique du Congo en visite à l'UCN du Bénin pour partager des expériences

² Collective in Support to Fishworkers (ICSF), une ONG internationale, et deux ONG sénégalaises: le Collectif National des Pêcheurs Artisans du Sénégal (CNPS) et le Centre de Recherches pour le Développement des Technologies Intermédiaires de Pêche (CREDETIP)

sur les organisations de pêcheurs, le crédit et l'épargne, les institutions de micro-finance ainsi que la production et la diffusion de moustiquaires imprégnées.

Résultat 3. Systèmes de cogestion à base communautaire mis en place et fonctionnels

24. Diverses activités entreprises depuis 2000 notamment au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali ont abouti à l'identification, la formulation et l'approbation du Projet Pilote portant sur l'amélioration des politiques et des institutions pour la cogestion dans les eaux continentales.

25. Le PMEDP a aidé la Côte d'Ivoire dans ses premiers contacts avec le FIDA pour le financement d'un projet de pêche artisanale. Dans ce cadre, le Programme a fourni un appui financier pour une étude socio-économique des communautés de pêche riveraines du Lac Kossou et pour une visite d'échange de ces communautés à la lagune Aby. En 2002, le DFID a fourni un financement au FIDA pour une étude sur les politiques, les stratégies et le programme de développement de la pêche artisanale dans le pays. Malheureusement, le processus est actuellement en veilleuse en raison des agitations sociales dans le pays.

26. Suite à une analyse participative des moyens d'existence dans la pêche entreprise en 2001 en vue d'améliorer la cogestion des pêcheries autour du lac Sélingué au Mali, un atelier de tous les acteurs s'est tenu à Sélingué en janvier 2002 pour présenter et discuter des résultats préliminaires. L'atelier a adopté une série de propositions et de recommandations visant à consolider les mécanismes de cogestion et à mieux intégrer les communautés de pêche dans le processus de développement local.

27. Deux consultants nationaux ont effectué une analyse des Moyens d'Existence Durables des communautés de pêche de Bagré et Kompienga au Burkina Faso. Sur cette base, un atelier focalisé sur l'amélioration des systèmes de suivi participatif existants s'est tenu en juillet 2002 pour consolider les mécanismes de cogestion. Une brochure sur la cogestion des pêcheries a été préparée par des consultants nationaux. Sa traduction dans les langues locales et sa diffusion seront assurées dans le cadre du projet pilote.

28. Au Bénin, un profil de pauvreté a été établi dans le système lagunaire, et les organisations faïtières de pêcheurs de pêche maritime, continentale et après capture sont renforcées par le biais de projets d'appui communautaire et institutionnel. Le partenariat avec le FIDA, initié en 2001 pendant la formulation du Projet d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA), sera officialisé dans un Protocole d'Accord entre le PMEDP et le projet pour offrir une formation appropriée, surtout en matière d'AMED et de suivi.

29. Au Nigeria, l'USR a pris part à la mission FIDA d'évaluation du Programme de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles du Delta du Niger (CBNRMP). Cette participation a amélioré l'intégration de l'Approche des Moyens d'Existence Durables dans la conception et la mise en œuvre du CBNRMP. Toujours au Nigeria, un projet communautaire est en cours en vue d'améliorer la gestion des ressources halieutiques du Barrage de Tiga à travers la formation en gestion, la gestion des

ressources et la sensibilisation. Les informations sur la gestion des ressources et certaines facilités de crédit se sont considérablement améliorées, permettant ainsi aux membres de la coopérative de pêcheurs d'acquérir des filets dotés de mailles de taille appropriée et d'adopter de meilleures pratiques de gestion des ressources. L'accroissement de l'effectif de la coopérative a été perçu comme la marque d'une plus grande cohésion du groupe, contribuant ainsi non seulement au renforcement des atouts financiers collectifs, mais aussi à la réalisation des objectifs souhaités (ex. construction de hangar au marché) grâce à la pression collective constamment exercée sur l'administration locale.

30. Une séance de formation sur l'analyse MED en utilisant des Méthodes Accélérées de Recherche Participative (MARP) a eu lieu en 2001 au barrage de Mapé au Cameroun pour les membres de l'UCN et les agents de vulgarisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales. Le diagnostic participatif auquel ont contribué des représentants des principaux villages de pêche a abouti à l'identification de deux projets communautaires pour la cogestion et les organisations de femmes. Dans le cadre de ces projets approuvés en 2002, le processus de cogestion a développé des partenariats stratégiques et les communautés de pêche ont choisi leurs représentants et formulé une vision commune pour la cogestion des ressources.

31. Un projet communautaire a commencé en janvier 2002 pour la communauté de pêche de Boalin, au Burkina Faso. Au bout de quelques séances de formation, les membres de la communauté se sont organisés pour suspendre la pêche pendant une période de l'année afin de protéger les ressources aquatiques. Les membres de la communauté ont pris une part active au processus de décision aux niveaux micro et meso.

32. Suite à une visite d'échange des représentants des communautés de pêche de Mbali, (République Centrafricaine) auprès de leurs homologues de Bagré et de Kompienga (Burkina Faso), ils ont formulé une proposition de projet communautaire approuvée en 2002 pour la cogestion de la retenue d'eau de Mbali. Les activités de formation ont commencé et toutes les communautés de pêche vivant le long du lac Mbali en ont été informées. Le travail sur le processus de cogestion a commencé avec l'assistance d'une personne ressource du Cameroun recrutée par le projet communautaire.

Résultat 4. Les écosystèmes et les ressources qu'ils abritent sont renforcés et/ou protégés

33. Le PMEDP a aidé le Burkina Faso à intégrer l'amplification des pêcheries dans le volet national du Programme Spécial de la FAO pour la Sécurité Alimentaire. Une étude a été entreprise pour établir une stratégie d'amplification des pêcheries afin d'améliorer les moyens d'existence des pêcheurs et la sécurité alimentaire. Les rapports préliminaires de cette étude ont porté sur des diagnostics participatifs, une analyse MED, les PIP et des recherches socio-économiques. La synthèse de ces rapports, y compris un avant-projet de stratégie pour l'amplification des pêcheries, a été validée lors d'un atelier en août 2002 à Ouagadougou. Les résultats de l'atelier seront présentés en guise de contribution du PMEDP à l'atelier de clôture du projet

GTZ sur l'amplification des pêcheries prévu pour décembre 2002. Afin de partager avec d'autres pays de la région les enseignements tirés de l'amplification des pêcheries au Burkina Faso, les participants invités viendront de pays choisis parmi ceux associés au PMEDP.

34. En 2002, les Coordonnateurs Nationaux ont été invités à prendre contact avec l'organisme/ministère national chargé de l'environnement afin d'expliquer la raison d'être du PMEDP et d'identifier les priorités nationales par rapport à la filière pêche. Malheureusement, seuls 7 pays avaient réagi à la fin de septembre 2002. Des domaines de synergie pourraient être identifiés pendant la phase d'exécution des Projets Pilotes.

Résultat 5. Avantages économiques et sociaux du sous-secteur artisanal renforcés

35. Plusieurs activités entreprises dans le cadre des Résultats 1, 2, 3 et 4 contribuent également à ce Résultat ainsi que les 39 projets communautaires opérationnels en novembre 2002.

36. Une étude a commencé en novembre 2002 sur des aspects de genre pour une approche genre des MED dans la pêche. Elle a pour objectif général d'identifier les possibilités de renforcer les organisations de femmes et leur rôle dans l'amélioration des moyens d'existence. L'étude examinera les enseignements tirés de projets communautaires visant à renforcer le capital social et financier dans le secteur post-capture. Elle est censée définir la manière dont les UCN peuvent améliorer la prise en compte du concept genre aux niveaux micro, meso et macro dans les structures de cogestion et les programmes de réduction de la pauvreté. Des études de cas seront réalisées au Bénin, en Gambie, au Ghana, au Niger et à Sao Tome et Principe. Le produit final de l'étude sera un avant-projet de directives pour la prise en compte du concept genre dans les projets et les activités du PMEDP.

37. Au Sénégal, une analyse des membres d'une association d'épargne et de crédit située à Mbour a été réalisée en novembre 2002. L'étude sera présentée en décembre 2002 au cours d'un atelier national organisé par l'ONG ADPES, membre de l'UCN du Sénégal, avec son partenaire Oxfam/Pays-Bas (Novib). Elle tirera les enseignements de la contribution de la micro-finance à la réduction de la pauvreté dans les communautés de pêche du Sénégal. Ces enseignements pourraient être diffusés en 2003 par le biais du Projet Pilote sur les questions relatives aux moyens d'existence dans le secteur après capture.

Résultat 6. Politiques, institutions et processus informés par la diffusion de l'expérience et des connaissances du PMEDP

38. Info-Flash a continué de paraître tous les mois dans trois langues (français, anglais et portugais). Un questionnaire a été envoyé aux lecteurs en 2002 en vue de l'améliorer. Les résultats ont été présentés et discutés au cours d'une réunion des Coordonnateurs Nationaux en septembre. Ceux-ci ont demandé qu'Info-Flash reste un support pour les UCN pour fournir des informations pratiques sur ce qui se passe dans les autres pays, contribuant ainsi à la promotion du réseau entre les 25 UCN.

Ils ont également souligné que le bulletin trimestriel du PMEDP devait rester un outil d'information sur l'actualité et des articles relatifs aux enseignements et à l'impact des activités de terrain financées par le PMEDP.

39. Depuis juin 2002 le site Internet du PMEDP est opérationnel (<http://www.sflp.org>). C'est une plate-forme d'échange et de diffusion d'importance régionale pour le secteur de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Les usagers y trouveront entre autres des informations sur le Programme, l'AMED et les outils participatifs pour améliorer les moyens d'existence des communautés de pêche, des publications du PMEDP ainsi que les nouvelles, des articles et des interviews sur les communautés de pêche.

40. Un dossier visant à promouvoir les activités du PMEDP dans la région est en préparation. Il comportera 11 articles sur les résultats des projets communautaires. Cet exercice a pour but de conférer une certaine visibilité aux communautés de pêche dans la région et au-delà pour les décideurs, les donateurs et les journalistes. Le processus de révision est en cours et la diffusion est prévue pour début 2003.

41. Le "Guide de préparation des projets communautaires" a été produit en français, en anglais et en portugais et diffusé en 2002. Le FIDA a indiqué son intérêt à l'utiliser sur le terrain et pendant les séances de formation pour ses consultants.

42. Dans le cadre de la programmation régionale CE-ACP, le DG-DEV a sollicité l'assistance du PMEDP pour documenter la contribution du secteur pêche à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Dans ce cadre, une communication a été préparée et un séminaire a été organisé à Dakar (Sénégal) en février 2002. Ont pris part à ce séminaire les Coordonnateurs Nationaux représentant les 4 sous-régions du Programme, des experts de projets et du Département des Pêches de la FAO, de la Commission Européenne, d'organisations régionales et sous-régionales impliquées dans les politiques halieutiques en Afrique de l'Ouest (Commission Sous-Régionale des Pêches; Comité Régional des Pêches du Golfe de Guinée – COREP; Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine – UEMOA).

43. Les résultats du séminaire ont été examinés et commentés en mars à Bruxelles par une réunion de la CE à laquelle ont pris part le Coordonnateur du Programme et le Chef d'Equipe. La communication de Dakar a suscité beaucoup d'intérêt mais aucun désaccord majeur n'a été noté. La version définitive de cette communication devra servir à:

- définir et mettre en œuvre la politique de la CE en matière de "Coopération pour le développement dans le secteur de la pêche" au niveau régional en Afrique de l'Ouest,
- renforcer les complémentarités des interventions sur la "Coopération pour le développement dans le secteur de la pêche" entre la CE et les Etats membres,
- renforcer, dans le secteur de la pêche, la cohérence entre les interventions externes d'autres politiques européennes (Politique Halieutique Commune, recherche, commerce, etc.) et les objectifs de développement.

44. Le PMEDP a assisté la Commission Sous-Régionale des Pêches dans sa visite à l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et au Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), et sa rencontre

avec des responsables de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) afin de sensibiliser ces organisations au secteur pêche et à sa prise en compte dans les résultats de la programmation régionale de la CE.

45. Pendant la période sous revue, le personnel de l'USR a apporté son soutien aux UCN et aux communautés de pêche artisanale pour mettre efficacement en œuvre les systèmes de suivi participatifs. Les membres d'UCN chargés du suivi financier ont été identifiés et formés aux techniques simples de comptabilité, notamment la préparation des rapports financiers trimestriels.

46. En mars 2002 le Programme a organisé à Cotonou un atelier d'Information, Education et Communication (IEC) pour le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. Suite à cet atelier, une proposition de projet IEC a été préparée par les UCN. Pour faciliter la coordination et le suivi des activités financées par le PMEDP, les activités IEC venant en appui aux projets communautaires identifiés par les UCN prenant part au Projet Pilote seront intégrées dans les activités IEC et le budget du projet pilote.

Résultat 7. Réseau institutionnel efficace mis en place pour la mise en œuvre du Programme

47. Pendant la période sous revue, la structure institutionnelle du PMEDP a continué d'évoluer. En particulier, plusieurs UCN ont élargi leur composition et établi des liens avec l'organisme/ministère chargé du programme de réduction de la pauvreté. Plusieurs d'entre elles ont également établi des partenariats stratégiques pour réduire la pauvreté dans les communautés de pêche. Pendant ce temps, le rôle et les capacités requises de l'USR ont été revus dans le contexte de la mise en œuvre des trois Projets Pilotes.

48. Une base de données a été préparée sur les ONG sélectionnées qui ont été initiées à l'AMED et/ou à la mise en œuvre des activités de terrain du PMEDP. Elle fournira des informations détaillées sur leur profil et les activités qu'elles exécutent en appui aux projets communautaires financés par le PMEDP.